

BAC PRO

BAC PRO MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION A

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce baccalauréat professionnel réalise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires. Il contrôle son travail et respecte les règles de sécurité. Il effectue les réparations.

Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Des aptitudes en Mathématiques-Physique-Analyse pour conduire un diagnostic.
- Le sens du travail bien fait, le sérieux.
- De bonnes relations pour intervenir chez les clients.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Conducteur de machines agricoles.
- Mécanicien-réparateur en matériel agricole.
- Responsable du service après-vente.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de Seconde, Première, Terminale ou de CAP du même secteur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 10 périodes de 2 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : à définir.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Blaise Pascal – 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tel : 05 46 32 00 80
Contact : Benoît FAURE - animateur pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Techniques et services en matériels agricoles (formation existant en apprentissage à l'UFA Blaise Pascal).

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6831€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 88,90 %
- Taux d'insertion : 55,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 45,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

